

# Calendrier 2017-2018

## Formations individuelles



Factorielles

### GRANDE CONFERENCE DE LA RENTREE, animée par Bruno CHRETIEN

#### 2017-2022 : Qu'attendre du quinquennat à venir ?

2 dates : 10 octobre à LYON et 17 octobre à PARIS (format demi-journée)

2 tarifs exceptionnels : Prix public : 390 € HT - 468 € TTC / Prix réservé aux abonnés Factorielles : 310 € HT - 372 € TTC

### CALENDRIER PREVISIONNEL DES FORMATIONS

		Maîtrisez vos outils Factorielles* Programme p.23	Maîtrisez la retraite des TNS et des salariés Programme p.6	Réalisez vos bilans retraite* Programme p.8	Réalisez vos missions «Choix du statut social et rémunération»* Programme p.21	Réalisez vos missions pré- voyance et décryptez les contrats* Programme p.14	Affiliations et cotisations des TNS Programme p.18	Courtiers / CGP : Développez la prescription Programme p. 24	Actualité de la protection sociale Programme p.22
2017	Octobre	12/10 Lyon	27/10 Paris	24/10 Paris	25-26/10 Lyon	19/10 Lyon			
	Novembre	09/11 Paris	21/11 Lyon		07-08/11 Paris	21-22/11 Paris	09/11 Paris	14/11 Paris	28/11 Paris
	Décembre	14/12 Lyon	12/12 Paris	12-13/12 Paris		05/12 Paris			
2018	Janvier	18/01 Paris		16-17/01 Paris	23/01 Paris				30/01 Lyon
	Février	13/02 Paris							01/02 Toulouse 06/02 Paris 08/02 Nantes 13/02 Marseille
	Mars	13/03 Lyon	06/03 Lyon	13/03 Paris	27-28/03 Lyon				
	Avril	10/04 Paris			10-11/04 Paris	05/04 Paris			
	Mai	15/05 Paris							
	Juin	07/06 Lyon	19/06 Paris	05/06 Paris	26-27/06 Paris				
	Juillet	03/07 Paris				03/07 Paris			

\*Formations avec utilisation des outils Factorielles

**Sessions de formations complètes**

### TARIFS 2017

Tarif par journée de formation et par participant	Tarif de la formation « Maîtrisez vos outils Factorielles » Réservée aux abonnés Factorielles
Prix public : 590 € HT soit 708 € TTC Prix spécial abonnés Factorielles : 472 € HT soit 566,40 € TTC	Prix public : 390 € HT soit 468 € TTC Abonnés PAC Factorielles : le 1er participant gratuit

### MODALITES D'INSCRIPTION

Complétez la fiche d'inscription.

### HOMOLOGATIONS

Nos formations sont en majorité validées par les chambres, organismes et associations professionnelles.  
Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher de ces derniers.

Factorielles répond aux critères du Décret Qualité du 30/06/2015 et est «référencable» dans le DATADOCK par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

Un renseignement ? Contactez Factorielles au 04 72 91 54 20 ou sur [contact@factorielles.fr](mailto:contact@factorielles.fr)